Bonnac-la-côte

Maire de la commune : Cédric PELTIER

Horaires d'ouverture de la mairie :
Du lundi au vendredi: 9h-12h et 14h-17h30.
Le samedi: 9h-12h.

0555399301

Courriel

Site Internet (http://www.bonnac-la-cote.fr/)

Facebook (http://www.facebook.com/bonnaclacote/)

Instagram (https://www.instagram.com/bonnaclacote/)

Située à dix minutes de l'agglomération de Limoges, grâce à son accès facilité par l'autoroute A20 (sortie n°27), la commune de Bonnac-la-Côte présente des contrastes équilibrés entre la qualité d'un patrimoine bâti riche, le caractère rural de son environnement et la modernité croissante de ses équipements.

Patrimoine et paysages

La Vallée de La Mazelle : profonde et encaissée, elle met en valeur de belles parties boisées et paysagères ainsi que de nombreux plans d'eau. Elle apporte le contre-poids des collines des Monts d'Ambazac.

La cascade et le moulin de Leychoisier sont des points de passage «obligés» et reconnus des randonneurs

Le Château de Leychoisier et son réputé camping ***** : celui-ci s'inscrit comme monument historique au sein de la vallée. Sa plus ancienne tour daterait du Moyen Âge (9e siècle). Il abrita l'héroïne Maurille de Sombreuil.

Le site du hameau de Salesse – un lieudit remarquable implanté dans un écrin naturel de qualité formé d'une unité agricole au paysage ouvert bordé de coteaux et collines couvertes de boisements. Un paysage harmonieusement conservé et pittoresque.

L'architecture rurale traditionnelle conservée du XVIesiècle de Salesse qui compte trois corps de ferme anciens en gros moellons de granit étonne par sa qualité, ses volumes imposants et son harmonie.

Le magnifique porche-colombier coiffé à quatre pans marqués du blason à trois feuilles de chêne attirera votre regard à l'entrée du domaine.

La Croix de cet ensemble de bâtisses anciennes est classée.

Le col de la Sablonnade: un passage au point culminant incontournable…

Particularités:

L'Eglise : de style romane, elle fut construite en 1162. Elle n'a pas de clocher traditionnel. Des chapelles furent adjointes au 15e siècle.

Les anciens Couvents : le bourg, la Drouille Noire - ils appartenaient aux Bénédictins.

Balades et détente:

Le spot de plein air offre toutes les possibilités de sports nature:

Chemins de randonnée pédestre, VTT, équestres : le Circuit des Vallées (13 km – 3H00 à pied – 1H en VTT) et le Circuit des cimes (11 km – 2H30 à pied – 1H00 en VTT) répertoriés PDIPR et sur l'application «Balades et vous» (https://siglm.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=a75501ef22d44087a857231f19b6c6f1).

Les circuits labellisés marche nordique permettent une pratique sportive à différents niveaux de difficulté.

L'étang de Mortemare : où il fait bon pêcher et se détendre dans un cadre verdoyant.

Le vélodrome communautaire est le «centre de gravité» de toutes les activités cyclistes.

MAIRE DE LA COMMUNE

CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DÉLÉGUÉ DE LIMOGES MÉTROPOLE

Cédric PELTIER

Équipements sportifs communautaires

Maire de Bonnac-La-Côte

VOIR LA FICHE

BONNAC-LA-CÔTE EN IMAGES